

Commission permanente du Conseil régional du Centre-Val de Loire

Séance du mercredi 14 octobre 2020

La Commission permanente du Conseil régional du Centre-Val de Loire s'est réunie en séance ordinaire à l'Hôtel régional, le mercredi quatorze octobre deux mille vingt à seize heures trente-cinq, sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional.

Sont présents :

Madame Anne BESNIER, Madame Christelle de CRÉMIERS, Monsieur Philippe FOURNIÉ, Monsieur Charles FOURNIER, Madame Isabelle GAUDRON, Monsieur Marc GRICOURT, Madame Anne LECLERCQ, Monsieur Mohamed MOULAY, Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, Vice-présidents, membres de la Commission Permanente

Madame Jeanne BEAULIER, Monsieur Michel CHASSIER, Monsieur Louis COSYNS, Monsieur Charles DE GEVIGNEY, Madame Christine FAUQUET, Monsieur Nicolas FORISSIER, Madame Claude GREFF, Madame Marie-Agnès LINGUET, Madame Mathilde PARIS, Madame Véronique PÉAN, Monsieur Guillaume PELTIER, membres de la Commission Permanente

Assistent sans voix délibérative :

Madame Michèle BONTHOUX, Madame Estelle COCHARD, Monsieur Christian DUMAS, Monsieur Serge MECHIN, Monsieur Gérard NICAUD, Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Présidents de Commission

Monsieur Benoît FAUCHEUX, Président du Groupe Écologiste

Ont donné pouvoir :

Monsieur Louis COSYNS (pouvoir à Madame Claude GREFF jusqu'à 17 h 36), Monsieur Nicolas FORISSIER (pouvoir à Madame Christine FAUQUET jusqu'à 17 h 20), Monsieur Philippe FOURNIÉ (pouvoir à Anne LECLERCQ à partir de 16 h 43), Monsieur Harold HUWART (pouvoir à Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT), Madame Cathy MÜNSCH-MASSET (pouvoir à Madame Anne BESNIER), Madame Michelle RIVET (pouvoir à Monsieur Charles FOURNIER), Monsieur Dominique ROULLET (pouvoir à Madame Isabelle GAUDRON)

M. le Président.- Mesdames et Messieurs, merci de votre présence. Je vais procéder à l'appel.

(Monsieur François BONNEAU procède à l'appel nominatif)

M. le Président.- Nous allons pouvoir commencer nos travaux, avec ces masques qui ne facilitent pas les échanges, puisque l'on ne voit qu'une partie du visage.

Désignation du secrétaire de séance

M. le Président.- Je propose que Mme SINSOULIER-BIGOT fasse le secrétariat de séance.

Approbation du compte rendu de la Commission permanente du 11 septembre 2020

M. le Président.- Le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2020 a été mis à votre disposition le 25 septembre. Y a-t-il des observations ? Je n'en vois pas. Je vous remercie.

(Le compte rendu du procès-verbal du 11 septembre 2020 est approuvé sans réserve)

M. le Président.- Nous avons, dans l'ordre des rapports, une demande particulière : l'un des vice-présidents, M. Philippe FOURNIE, souhaitait que nous passions les rapports de la commission n°5.

<p style="text-align: center;">TRANSPORTS ET INTERMODALITES, TRANSITION ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENT</p>

Rapport 20.08.28.64 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique

PATRIMOINE NATUREL

CPER 2015-2020 - Volet 3

Stratégie régionale pour la biodiversité

Adoption d'une convention entre la Région Centre-Val-de-Loire et l'association « Abeilles Etc » pour le déploiement d'apiscoptes dans les établissements d'enseignement en 2020

Attribution d'une subvention à l'association « Abeille Etc »

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.28.65 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

CPER 2015-2020 - ADEME - Eco-mobilité et qualité de l'air

Modification du montant de la base subventionnable des subventions attribuées à l'association Lig'Air en investissement et en fonctionnement pour l'année 2020

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.28.66 - Direction de l'Environnement et de la Transition Energétique

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - CPER 2015-2020

Convention pluriannuelle 2015-2020 Etat-ADEME-Région /- Economie circulaire et économie de ressources

Attribution de subventions et adoption de conventions avec l'association « Zéro Déchet Touraine » pour le projet URBA GPROX et avec la « Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre (CMA 36) » pour le projet « Gestion des déchets du BTP et accompagnement des entreprises sur le territoire du SYMCTOM du Blanc »

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.28.67 Direction de l'Environnement et de la Transition Énergétique
CPER 2015-2020**

PATRIMOINE NATUREL

Réserves naturelles régionales :

Réserve naturelle régionale « Terres et étangs de Brenne, Massé-Foucault » :

Attribution de subventions au PNR Brenne et au Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire (CEN Centre-Val de Loire) pour la mise en œuvre de la 6ème année du plan de gestion (2020)

Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles :

Attribution d'une subvention au CEN Centre-Val de Loire pour la mise en œuvre de la 9ème année du plan de gestion (2020)

Réserve naturelle régionale du Bois des Roches :

Attribution d'une subvention au CEN Centre-Val de Loire pour la mise en œuvre de la 9ème année du plan de gestion (2020)

Approbation des conventions financières avec le CEN Centre

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.28.69 Direction de l'Environnement et de la Transition Énergétique
- Service Transition Énergétique**

**Opérations présentées dans le cadre de la convention pluriannuelle ETAT-ADEME-
REGION 2015-2020**

**Attribution de subventions thème efficacité énergétique et rénovation des
bâtiments**

Attribution de subventions thème énergies renouvelables thermiques

Modifications de délibérations et de conventions

Conventions de solde

Annulations de subventions

Désaffectation de crédits

Abondement d'affectation

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.28.70 Direction de l'Environnement et de la Transition Énergétique
GESTION DE L'EAU**

Agences de l'eau - Contrats Eau Centre

- Modification de la délibération CPR n° 20.04.28.90 du 15 mai 2020

- Attribution de subventions à divers bénéficiaires, au titre du CPER

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.28.71 Direction de l'Environnement et de la Transition Énergétique
PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**

Conventions Vertes

Approbation du nouveau cadre d'intervention 2021-2023 des Conventions Vertes

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.29.18 Direction des Transports et Mobilités Durables
CPER 2015-2020, volet Mobilités
Régénération de la ligne ferroviaire Chartres-Courtalain
Approbation de la convention de financement des études d'avant-Projet et projet
de régénération de la ligne ferroviaire entre Chartres et Courtalain
Accessibilité des personnes à mobilité réduite
Approbation de la convention de financement des travaux de mise en accessibilité
de la gare de Vierzon Ville

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.29.19 Direction des Transports et Mobilité Durable
CPER 2015-2020 - Approbation de la convention de financement relative aux
travaux préparatoires pour la régénération de la ligne Dourdan - La Membrolle

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.29.20 Direction des Transports et Mobilités Durables
CPER 2015-2020 - Volet territorial
Attribution d'une subvention à l'Agglomération du pays de Dreux et à la ville de
Dreux
Affectation de crédits
Aménagement, rénovation des quais et des gares
Avenant à la convention de rénovation du Bâtiment Voyageurs de la gare
ferroviaire de Dreux

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.29.21 Direction Transports et Mobilités Durables
Approbation du règlement intérieur régional des cars Rémi

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.29.86 Direction des Transports et Mobilités Durables
Conventions réciprocité tarifaire (Bourgogne Franche Comté, Ile de France
Mobilités, DGITM)

M. DUMAS.- Avis favorable à l'unanimité pour terminer ces rapports.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Merci, Monsieur le Rapporteur.

Nous passons aux rapports de la commission « Finances, Fonds européens, Personnel et Fonctionnement de l'administration ». Ce sera Monsieur ROIRON.

**FINANCES, FONDS EUROPEENS, PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT DE
L'ADMINISTRATION**

Rapport 20.08.01.63 Direction Générale Accompagnement des Ressources Humaines / Direction Carrières, Appui et Pilotage / Autres frais de personnel / Nouvelle convention 2020 avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret Service Retraite

M. ROIRON.- Avis favorable unanime de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.01.17 Direction des Moyens Généraux – Véhicules – Proposition de sortie d'inventaire de véhicules du domaine privé de la Région et de cession de ces véhicules

M. ROIRON.- Avis unanime.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.27.87 Direction de la Transformation Numérique et Citoyenne Appel à initiatives « Printemps confiné, automne citoyen » région Centre-Val de Loire : attribution de subventions

M. ROIRON.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable sur ce rapport. Vote contre du groupe Rassemblement national. Vote contre du groupe Union de la Droite et du Centre sur la subvention Terre de Liens ; abstention sur les autres propositions.

M. le Président.- Monsieur CHASSIER, vous avez la parole.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, nous avons voté en janvier contre ce projet de printemps citoyen, à l'époque au motif qu'il ne s'agissait pas d'une subvention à une association mais d'un achat de prestation à l'association Kawaa, qui est propriétaire du label « printemps citoyen ». Nous restons sur cette position.

Le rapport qui nous est présenté porte sur un appel à initiatives pour lequel ont été retenus 31 projets, pour un peu plus de 64 000 €.

Passons sur le fait qu'un bon nombre de manifestations ont déjà eu lieu – quand on regarde l'annexe, cela représente un nombre important. On demande donc aux élus d'entériner une décision des services prise avec l'aval de l'exécutif. On peut légitimement se demander pourquoi nous sommes là. On est en droit aussi de se demander qui compose ce mystérieux comité de pilotage.

Sur le fond, car il faut quand même l'évoquer, le détail des manifestations vaut le détour. Il faut aller le voir, et pas seulement la liste qui est proposée dans l'annexe. Il faut aller voir sur Internet de quoi il s'agit. Je ne ferai pas le détail, évidemment – il y en a 31 –, sauf pour dire que c'est mauvais à 80 %.

Je ne prendrai qu'un exemple. Sans aller plus loin, je prendrai le premier : la Fête des Possibles à Châteauroux. Il me paraît particulièrement représentatif de l'ensemble de ce type de manifestations. D'abord, la manifestation a déjà eu lieu, le 26 septembre, avec un succès mitigé, de l'aveu même de ses organisateurs. Ensuite, cette manifestation est un consortium. Elle associe « Villes au carré », « FOL 36 », toutes deux associations largement subventionnées, dans le cadre d'autres dispositifs, par la Région et par d'autres collectivités. Une autre association y participe, qui s'appelle « Indre en transition ». C'est intéressant. On peut dire que l'on est sur la thématique de la transition. La page Facebook mérite également le détour. La publication la plus récente que l'on trouve sur cette page Facebook est un

appel pour un rassemblement de soutien à une marche nationale des sans papiers, qui s'est arrêté à Châteauroux. Tout cela commence à faire beaucoup. Nous trouvons scandaleux que l'argent du contribuable soit utilisé pour financer ce réseau imbriqué sous cet écosystème d'associations politisées évidemment à sens unique.

C'est un système qu'il faudra bien dénoncer publiquement puisque rien ne transpire du huis clos de cette commission. N'oubliez pas que les procès-verbaux sont à la disposition du public et que les décisions prises engagent ceux qui les ont votées.

J'ajouterai, pour conclure, que les organisateurs vont bénéficier, dans ce dispositif, d'un versement forfaitaire de 3 000 € maximum, selon l'importance des sommes engagées, versé en une seule fois à compter de la notification de cette délibération. Apparemment, c'est déjà décidé, contrairement à notre règlement financier, qui exige un contrôle de la réalité des dépenses engagées. On n'a rien non plus, dans cette délibération, au sujet du contrôle *a posteriori*.

Cela fait beaucoup de raisons, pour nous, de voter contre cette délibération.

M. le Président. - Ce sera un contre du Rassemblement national. Pour l'Union de la Droite et du Centre également ?

M. PELTIER. - L'automne n'est plus citoyen, il va être confiné.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national et du groupe de l'Union de la Droite et du Centre sur la subvention Terre de Liens et une abstention du groupe de l'Union de la Droite et du Centre sur les autres propositions)

Rapport 20.08.34.02 Direction Europe et International / Direction de l'Agriculture et de la Forêt - FEADER – 2ème appel à projets forestiers 2020 : - Soutien aux scieries (TO 641)

M. ROIRON. - Avis favorable à l'unanimité, Monsieur le Président.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.34.03 Direction Europe et International : - Convention de sur-engagement FEADER du PDR 2014/2020

M. ROIRON. - Avis favorable unanime de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.34.75 Direction Europe et International – PO FEDER FSE Centre-Val de Loire 2014/2020

Axe 3 « une société numérique - infrastructures, usages et mutualisation » - Action 12 / Infrastructures très haut débit
Priorité d'investissement PI 2.a.1: « Accélérer le taux de couverture de la population en très haut débit (au moins 30 Mbts) en région Centre d'ici 2023 »

M. ROIRON. - Unanimité de la commission, Monsieur le Président.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président. - Nous en avons terminé avec ces rapports. Merci.

Nous passons aux rapports de la commission « Développement économique « Économie sociale et solidaire, Agriculture et Transfert de technologie ». Ce sera présenté par Monsieur GRICOURT.

Rapport 20.08.31.29 Direction de l'économie

Création et reprise d'entreprises artisanales, industrielles et de services

Développement et adaptation des entreprises artisanales, industrielles et de services

Aides aux entreprises

Affectation de crédits

Approbation de conventions

Modification de délibération CPR du 05/04/2019 N° 19.04.31.15

M. GRICOURT.- Il y a un addendum : ajouter une aide sous forme de subvention d'un montant de 285 791 euros, au titre du CAP Emploi Formation à la société Faurecia, siège automobile, pour un plan de formation pour son site de Nogent-sur-Vernisson.

Les membres de la commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.31.50 Direction de l'Economie

Développement des TPE

Promotion de l'artisanat

Attribution d'une compensation financière pour les missions SIEG confiées à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) et à l'ensemble des Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales (CMAD) au titre de l'année 2020 pour la mise en œuvre des programmes Filières, du programme Transmission Reprise, du programme GPEC et du programme Animation économique, mise en Œuvre de l'observatoire de l'artisanat

Modification du Service d'Intérêt Economique Général pour les dispositifs d'animation, de coordination et d'accompagnement du secteur de l'artisanat en Région Centre-Val de Loire préalablement approuvé en CPR (n° 16.09.34.87 du 25 novembre 2016)

Approbation des conventions et affectation des crédits

M. GRICOURT.- Avis favorable à l'unanimité des membres de la commission sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.31.51 Direction de l'Economie

TRANSMISSION REPRISE D'ENTREPRISES

Attribution de subventions à la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et aux 6 Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), pour la mise en œuvre du programme régional Transmission Reprise 2020

Approbation des conventions

Affectation de crédits

M. GRICOURT.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.31.52 Direction de l'Economie
Création et reprise d'entreprises industrielles – Aides à la création
Attribution d'une subvention à l'Association Orléans Val de Loire Technopole
Développement pour la mise en œuvre de la cinquième édition de l'opération
« SAXO 45 – session 5 », destinée à accompagner les jeunes entreprises
innovantes dans leur développement
Affectation des crédits - Approbation de la convention

M. GRICOURT.- Vote favorable à l'unanimité sur ce rapport des membres de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.31.53 Direction de l'Economie
Création et reprise des entreprises industrielles
French Tech
Attribution d'une subvention à l'association LOIR ET CHER TECH pour
l'organisation d'un startup week-end thématique
Affectation des crédits

M. GRICOURT.- Avis favorable à l'unanimité des membres de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.31.54 Direction de l'Economie
Appel à projets « STOP COVID » Etat-Région
Attribution d'une subvention à 6 entreprises
Affectation des crédits
Approbation des modèles de conventions

M. GRICOURT.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.31.55 Direction de l'Economie
Appel à projets « projets structurants pour la compétitivité Région » - (PSPC) n° 2
- Approbation du cahier des charges de l'appel à projet du PSPC Région N° 2 et
publication

M. GRICOURT.- Avis favorable à l'unanimité des membres de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

20.08.31.57 Direction de l'Economie
Fonds régional Renaissance
Attribution d'aides aux entreprises
Affectation des crédits

M. GRICOURT.- Avis favorable à l'unanimité des membres de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.31.74 Direction de l'Economie
DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES
RENDEZ-VOUS COMPETENCES EMPLOIS
Attribution d'une subvention à l'association 2000 Emplois - 2000 sourires pour
l'organisation d'un salon virtuel « 2000 emplois - 2000 sourires » en 2020
Approbation de convention et affectation de crédits

M. GRICOURT.- Avis favorable sur ce rapport des membres de la commission, à l'exception du groupe Rassemblement national qui a voté contre.

M. le Président.- C'est un vote négatif pour le Rassemblement national ?

M. CHASSIER.- Oui.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national)

Rapport 20.08.31.24 Direction de l'Agriculture et de la Forêt

CAP FILIERES – FILIERES LOCALES

Attribution de subventions à divers bénéficiaires dans le cadre des CAP Filières et des Filières Locales

Approbation de conventions, d'avenants

Affectation de crédits

M. GRICOURT.- Avis favorable à l'unanimité des membres de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.31.25 Direction de l'Agriculture et de la Forêt

Promotion - Alimentation

Attribution de subventions - Approbation de conventions

Affectation de crédits

Modification de délibération

M. GRICOURT.- Avis favorable sur ce rapport, mais un vote contre du groupe Rassemblement national sur le dossier concernant l'association « Convergence bio ».

M. le Président.- Je vous en prie ?

Mme PEAN.- Effectivement, un non catégorique sur la subvention attribuée à « Convergence bio », car c'est une association fantoche qui présente une demande après la tenue des manifestations qu'elle n'essaie même pas de financer. Voilà une association qui n'essaie même pas de financer ses propres activités. Quand on voit que, dans les dépenses, il y a 350 repas, dont 150 seulement ont été payés, je maintiens notre refus de subventionner une association fantoche.

Je vous remercie.

M. le Président.- Monsieur FAUCHEUX ?

M. FAUCHEUX.- Je ne sais pas si c'est très utile de commenter, mais je vous invite, comme chaque année, à participer aux deux événements organisés par « Convergence bio » : un banquet solidaire et populaire – c'est ce dont vous parlez. Regardez de près, cela vaut le coup comme opération de solidarité. C'est aussi une opération de contact entre des producteurs agriculteurs bio et la population de Touraine, qui réunit plusieurs milliers de personnes sur tout un dimanche. Si c'est cela votre conception d'une association fantoche, je vous laisse libre de cette appréciation.

Je voulais signaler surtout que le groupe Écologiste allait voter contre la subvention de 40 000 € à l'Open Agrifood. Cela n'a pas été signalé en commission. Deux mots de commentaires : c'est un vote habituel pour nous. La manifestation a évolué, les organisateurs montrent une volonté de dialogue plus importante qu'avant – c'est intéressant –, même si la dernière opération, qui s'appelait « Climagrifood », organisée en septembre, en amont de l'Open Agrifood, avait pour objectif de montrer que l'agriculture refroidit le climat. Tout est dans le titre. On peut se reporter aux différentes études qui montrent la contribution de l'agriculture au dérèglement climatique. On est favorable au principe de débattre de l'avenir de l'alimentation, mais il faut que ce soit un débat équilibré. Quand on voit que les partenaires principaux de l'Open Agrifood sont Avril, Sofiprotéol, Cargill, Carrefour, Casino, Lidl, McDonald's, etc. On se demande si c'est véritablement équilibré et si les 40 000 € de la Région sont vraiment nécessaires. Ce sera un vote contre de notre groupe sur ce dossier.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national et un vote contre du groupe Écologiste sur la subvention à l'Open Agrifood)

Rapport 20.08.31.26 Direction de l'Agriculture et de la Forêt
CAP Filières

Validation des dossiers de demandes d'aides avec FEADER :

Mesure 1 : Transfert de connaissance et actions d'information : TO1.2 transferts des réseaux d'acquisition de références » 2020

Mesure 6 : Accompagner la transformation du bois dans les zones rurales - Scieries SM 6.4 - TO 641

Attributions de subventions - Approbation de conventions

Affectation de crédits

M. GRICOURT.- Vote favorable unanime de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.31.27 Direction de l'Agriculture et de la Forêt

Plan régional de développement de l'Agriculture biologique

Financement du programme d'actions 2020 complémentaire de Bio Centre - Approbation de convention et affectation de crédits

M. GRICOURT.- Vote favorable sur ce rapport, à l'exception d'une abstention du groupe Union de la Droite et du Centre.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Union de la Droite et du Centre)

Rapport 20.08.31.28 Direction de l'Agriculture et de la Forêt

Mesures suite à la sécheresse 2019

CAP sécurisation fourrages

Attribution de subventions - Affectation de crédits

M. GRICOURT.- Vote favorable à l'unanimité des membres de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Merci, Monsieur le Premier Vice-président.

J'invite Estelle COCHARD à présenter les rapports de la commission « Éducation, Apprentissage, Formations sanitaires et sociales ».

ÉDUCATION, APPRENTISSAGE, FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Mme COCHARD.- Merci, Monsieur le Président.

Rapport 20.08.11.78 Direction de l'Éducation et de la Jeunesse

Désaffectation de biens meubles inscrits à l'inventaire des établissements de la Région Centre-Val de Loire

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.11.79 DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

EQUIPEMENT DES LYCEES

OPERATION : ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS MEUBLES

Affectations de crédits

Abondement d'affectation

Individualisations de subventions

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.11.80 Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

POLITIQUE JEUNESSE

Accompagnement éducatif des lycées

Affectation de crédits et attributions de subventions

« Ma Région 100 % Education »

Affectations de crédits et attribution de subventions

Modification du cadre d'intervention de YEP'S

Approbation d'un avenant à la convention avec le CRAJEP pour l'organisation de l'évènement jeunesse

Mme COCHARD.- Il y a un addendum. Le point C « modification dates de séjour 100 % mobilité européenne » est retiré.

Avis favorable sur ce rapport, avec une abstention du groupe Rassemblement national sur la partie trajet du partenariat avec le Comité régional des associations de Jeunesse et d'Éducation populaire de la Région Centre-Val de Loire (CRAJEP).

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement national sur le dossier du partenariat avec le CRAJEP)

Rapport 20.08.11.81 Direction de l'Éducation et de la Jeunesse

NUMERIQUE EDUCATIF

Equipements, services et usages

Affectation de crédits

Convention de Partenariat avec le réseau CANOPE - Approbation d'un avenant à la convention d'application 2019-2020

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.11.82 Direction de l'Éducation, Jeunesse et Sports

FINANCEMENT DES LYCEES

Financement des lycées publics

Attribution de dotations et subventions

RESTAURATION ET INTERNAT

Adoption des tarifs de restauration et d'hébergement 2021

Fonds Social Régional - attribution de subventions

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

M. le Président.- Monsieur CHASSIER ?

M. CHASSIER.- Même vote, mais je voulais en profiter pour poser une question, pour ne pas allonger les débats demain. Dans les dotations de fonctionnement aux lycées publics, une question s'était posée début septembre sur la fourniture de masques aux lycéens. Finalement, vous avez opté pour cette fourniture de masques. Cependant, on n'en trouve pas trace dans les décisions budgétaires. A la DM 2, on voit des masques dans les équipements de protection pour les personnels, mais on ne les voit pas ressortir pour les lycéens. Est-ce sur des stocks existants ?

M. le Président.- Vous avez apporté la réponse dans votre question. Pour la première dotation comme pour la dotation complémentaire dont nous avons besoin, on a globalisé. Ce sont les besoins de la Région. C'est à l'intérieur.

M. CHASSIER.- D'accord.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.11.73 Direction du Patrimoine Educatif, Culturel et Sportif
IMMOBILIER DES LYCEES**

CONSTRUCTION REHABILITATION RESTRUCTURATION DES LYCEES PUBLICS

Affectations de crédits

Abondements

AIDE À L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT

Attribution de subventions

ETUDES PREALABLES ET FONCIER

**Approbation d'une convention d'occupation temporaire du domaine public régional
d'une emprise de la parcelle K 0271 du lycée Voltaire à Orléans**

Mme COCHARD.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable sur ce rapport. Il y avait une abstention sur deux dossiers de la part du groupe des écologistes. Finalement, ce sera un vote pour, après renseignements pris. Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.35.04 Direction Europe et International - Participation aux programmes communautaires

Accompagnement du projet de mobilité européenne "Erasmus +" des lycées bénéficiaires du projet

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.21.58 Direction Europe et International-Direction des Politiques d'Orientation et de Formation - au titre de l'Apprentissage-Parcours d'Europe - « EURO METIERS CENTRE -ERASMUS + 2020 : Premiers parcours apprentis et jeunes diplômés Mobilité apprentissage 2020 »

1/ Avenants à deux subventions 2019

2/ Bilan final des projets de mobilité Erasmus + Apprentis et Jeunes diplômés 2018

3/ État d'avancement des projets de mobilité ERASMUS + Apprentis et diplômés 2018

4/ Approbation du cadre d'intervention EURO METIERS CENTRE - « Premiers parcours - et Jeunes diplômés » (ERASMUS +)

5/ Modalités de mise en œuvre des projets « EURO METIERS CENTRE -ERASMUS + 2020 - Mobilité Premiers parcours apprentis et Mobilité jeunes diplômés » et attributions de subventions

6/Approbation de trois modèles de convention

7/Affectation des crédits

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.21.61 Direction des Politiques d'Orientation et de Formation
Au titre de l'Apprentissage
Mobilité Européenne Des Apprentis
Parcours D'Europe -Trans'Europe Centre Apprentis
Attribution de subventions
Affectation des crédits

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.21.62 Direction des Politiques d'Orientation et de Formation – Au titre de l'Apprentissage
Financement des CFA
Adoption de la convention avec France Compétences pour le versement à la Région des enveloppes financières 2020 dédiées au fonctionnement et à l'investissement au titre de l'apprentissage

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.22.59 Direction des Politiques d'Orientation et de Formation au titre des Formations sanitaires et sociales
Financement des établissements de formations sanitaires et sociales
1. Attribution des soldes de subventions de fonctionnement 2020 - Versement d'une avance sur le premier acompte de la subvention de fonctionnement 2021 à 4 établissements de formations
2. Attribution d'une subvention 2020 à l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) pour le financement de la formation des professionnels en activité au titre de l'accord-cadre 2016-2020
Renouvellement de l'accord-cadre pour la période 2020-2023
Affectation des crédits - Approbation des conventions

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.22.60 Direction des Politiques d'Orientation et de Formation au titre des Formations Sanitaires et Sociales
Aides financières attribuées aux élèves étudiants des établissements de formation sanitaire et sociale
Plan Ambitions santé 2020
Attribution de bonifications d'indemnités de stage aux étudiants masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes et psychomotriciens inscrits dans un établissement de formation de la région Centre-Val de Loire et aux étudiants orthophonistes inscrits au Centre de Formation universitaire en orthophonie de Tours
Fonds social régional pour les apprenants boursiers inscrits dans un établissement de formation sanitaire et sociale de la région Centre-Val de Loire
Modification de la délibération 19.09.22.76

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Merci, Madame COCHARD.

Nous abordons les rapports de la commission « Aménagement du territoire, Numérique, Politique de la Ville et Développement rural ». C'est Monsieur MECHIN qui rapporte.

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, NUMERIQUE, POLITIQUE DE LA VILLE ET
DEVELOPPEMENT RURAL**

**Rapport 20.08.27.01 Direction de la Transformation Numérique et Citoyenne
Salon Régional du Numérique – Tarification de la commercialisation des espaces
Approbation des tarifs de commercialisation**

M. MECHIN.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.26.22 Direction de l'Aménagement du Territoire

CPER 2015-2020 :

**Modification du cahier des charges CPER pour le financement des centres de santé
et modification de la délibération CPR n° 18.05.26.52 du 18 mai 2018**

**Attribution d'une subvention au titre du volet territorial du CPER (friches, santé et
FRSDL)**

Plan région 100 % Santé :

Affectations de crédits pour le GIP pro Santé

M. MECHIN.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.26.76 Direction de l'Aménagement du Territoire

Contrats Régionaux :

**Attribution de subventions à diverses opérations au titre des Contrats territoriaux
Modifications des délibérations CPR n°19.03.26.66 du 08/03/2019, CPR
n°20.02.26.55 du 14/02/2020 et CPR n°19.09.26.66 du 16/10/2019, CPR
n°17.01.26.52 du 20/01/2017**

M. MECHIN.- Il y a un addendum. Il y a lieu d'ajouter un « Premièrement » ainsi rédigé :
« d'affecter et d'engager, sous réserve du vote de la DM 2, un montant de 2 490 000 euros au bénéfice du SMO Eure-et-Loir Numérique, afin de permettre la poursuite du financement du Très haut débit en Eure-et-Loir ». Les modalités de paiement sont celles figurant dans la convention de financement approuvée par délibération CPR n° 17.08.27.18 du 15 septembre 2017.

Les membres de la commission ont émis un avis favorable sur ce rapport. Abstention du groupe Rassemblement national sur le dossier du Syndicat mixte du pays de Grande Sologne, pour l'élaboration d'une étude d'impact carbone sur le site du parc équestre fédéral, dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024. Vote contre du groupe Écologiste sur le dossier de la commune de Fleury-les-Aubrais pour la création d'un terrain de football synthétique et d'un terrain d'entraînement de rugby.

M. le Président.- Monsieur CHASSIER ?

M. CHASSIER.- En commission, il y avait eu un vote séparé sur cette question du bilan carbone, qui ne nous paraissait pas forcément pertinent. Dans la mesure où c'est une obligation, une contrainte dans le cadre de l'obtention des labels pour que notre site puisse être reconnu, et comme nous défendons le dossier de Lamotte-Beuvron dans cette affaire, ce sera un vote favorable.

M. le Président.- On retient donc un vote contre du groupe Écologiste sur le terrain synthétique de Fleury.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Écologiste sur le dossier de la commune de Fleury-les-Aubrais concernant le terrain synthétique)

Rapport 20.08.26.77 Direction de l'Aménagement du Territoire

A VOS ID :

- **Attribution de subventions**
- **Sélection d'initiatives**

M. MECHIN.- La commission a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Merci, Monsieur le Rapporteur.

Nous abordons les rapports de la commission « Enseignement supérieur et Recherche ». Madame BESNIER ?

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE
--

Rapport 20.08.23.42 Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie

Enseignement Supérieur - Immobilier et équipement universitaire

CPER 2015/2020

Approbation d'une convention de financement de l'opération Campus Madeleine à Orléans

Attribution de subvention et affectation des crédits

Mme BESNIER.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.23.46 Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie

Recherche, Technologie et Innovation

Partenariat Recherche Enseignement Supérieur

Aide régionale à la réalisation de stages pratiques de médecine générale dans les zones médicalement défavorisées

Approbation de la convention de mandat pour l'année 2020/2021 portant attribution de crédits à l'université de Tours

Affectation de crédits

Mme BESNIER.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.32.43 Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie

Recherche et technologie

Développement de la recherche en région

Attribution d'une subvention à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour soutenir les projets de recherche consacrés au COVID-19 en région Centre-Val de Loire

Approbation des conventions correspondantes

Affectation des crédits

Mme BESNIER.- Avis favorable sur ce rapport. Abstention du groupe Écologiste sur le projet NANO-SRAS-CoV-2.

M. FAUCHEUX.- Ce sera un vote positif, Monsieur le Président. Je tenais à remercier Madame la Présidente de la commission « Enseignement supérieur et Recherche » et les agents de la direction, pour les informations qu'ils ont donné et qui ont pu éclairer l'avis du Groupe.

M. le Président.- Merci.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.32.44 Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie
Recherche, technologie et innovation
Développement de la recherche en région
Modification de délibérations antérieures
Approbation d'un modèle d'avenant de prolongation de conventions relatives à des projets de recherche d'intérêt régional et d'initiative académique
Approbation d'un avenant à une convention Ambition Recherche Développement 2020 (ARD 2020) « PIVOTS »
Approbation d'un avenant à une convention relative au grand projet CPER 2015-2020 « PROMESTOSCK »

Mme BESNIER.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.32.45 Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie
Développement de la recherche en région
Colloques et programmes d'études
Attribution de subventions pour l'organisation de colloques scientifiques
Affectation de crédits
Désaffectation d'une subvention attribuée pour l'organisation d'un colloque scientifique

Mme BESNIER.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.32.47 Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie
Recherche et technologie
Développement de la recherche en région
Lancement de la campagne d'appel à projets de recherche d'intérêt régional 2021 (APR IR 2021)
Attribution d'une subvention dans le cadre de la campagne d'appel à projets de recherche d'intérêt régional 2020 (APR IR 2020) (3ème série)
Affectation de crédits

Mme BESNIER.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.32.48 Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie
Partenariats Universitaires
Programme régional de valorisation de la recherche C-VALO
Approbation du contrat de consortium

Mme BESNIER.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.32.49 Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie
Recherche et Technologie
Développement de la recherche en région
Direction du Tourisme
Soutien aux actions de l'IEHCA en matière de « Tourisme, terroirs et alimentation » et de « Diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle »
Approbation d'une convention cadre pour la période 2020-2022 et de deux conventions de financement pour l'année 2020
Affectation des crédits correspondants

Mme BESNIER.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Merci, Madame la Rapporteuse.

Nous abordons les rapports « Culture, Sports et Coopération décentralisée ». C'est Madame BONTHOUX.

CULTURE, SPORTS ET COOPERATION DECENTRALISEE

Rapport 20.08.24.09 Direction de la Culture et du Patrimoine / Aménagement culturel du territoire et publics
Convention département de l'Indre (36) / Musique et Théâtre au Pays / Attribution de subventions à des structures dans le cadre de l'opération « Musique et Théâtre au Pays »
Autres opérations de développement local / Attribution de subventions en fonctionnement et en investissement
Modification de la délibération CPR 19.10.24.47 du 15 novembre 2019 / prolongation d'un an du délai de remise des pièces pour le solde de la subvention à l'Association Foyer Geneviève Joy et Henri Dutilleux
Attribution d'une subvention pour la création d'une association de préfiguration et d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP)
Affectation des crédits

Mme BONTHOUX.- *Erratum* « Musique et théâtre au Pays » : la proposition de subvention d'un montant de 2 500 euros à la commune de Néons-sur-Creuse est retirée.

Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.24.10 Direction de la Culture et du Patrimoine
ARCHITECTURE ET ART CONTEMPORAIN**

A/ FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES INSTITUTIONS ARTS PLASTIQUES

Attribution de fonds d'investissement pour l'association ZONE I, approbation de la convention afférente et affectation des crédits

**B/ SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES -
EXPOSITIONS, MANIFESTATIONS ET RESIDENCES ARTS PLASTIQUES**

Attribution d'une subvention à l'attention de l'ENSA de Bourges dans le cadre des expositions, manifestations et résidences d'arts plastiques et affectation des crédits

C/ INSTITUTIONS ARTS PLASTIQUES

Attribution de subventions pour le fonctionnement des Institutions arts plastiques et affectation des crédits

Mme BONTHOUX.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.24.11 Direction de la Culture et du Patrimoine / RAPPORT CULTURE
COVID / AMENAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE ET PUBLICS**

- modification des modalités de versement d'une subvention accordée en 2020

- modification de dépenses subventionnables pour des subventions accordées en 2020

- approbation d'un avenant type exceptionnel COVID modifiant des dépenses subventionnables

Mme BONTHOUX.- Il y a un *erratum*. Modification de l'annexe 2 pour les projets suivants prévus sur l'année 2020, qui sont retirés :

- Projet « Dans les murs » de l'association Jabberwock,
- Les Quatorzièmes rencontres cinématographiques – Retour vers le futur et le programme d'actions culturelles 2020 de l'AGEC Equinoxe Apollo – Scène nationale de Châteauroux,
- Création du spectacle « Au seuil » de la compagnie La Belle Orange,
- Spectacle de marionnettes « L'ombre de la main » de la compagnie 1-0-1,
- L'action « La beauté, recherche et développements » de la compagnie Interligne,
- Des actions culturelles en faveur des publics prioritaires de la compagnie Interligne,
- L'organisation de deux résidences d'artistes par l'EPCC d'Issoudun,
- Les expositions temporaires de l'EPCC d'Issoudun.

Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.24.12 Direction de la Culture et du Patrimoine / POLITIQUE
JEUNESSE ARTISTIQUE ET CULTURELLE/ AMBITION CULTURELLE - PARCOURS EAC
YEP'S - mesure 7 : Affectation des crédits sur l'AE 2019 – 2394**

Mme BONTHOUX.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.24.13 Direction de la Culture et du Patrimoine
INDUSTRIES CULTURELLES**

A/ CPER Numérique – Appel à projets Créativité numérique et nouveaux usages numériques – mesure 15

**Attribution de subventions, affectation des crédits et approbation des conventions
Modification de la délibération CPR n° 19.10.24.46 du 15 novembre 2019 et
Approbation des avenants n° 1 à la convention n°2019-00135210 et à la
convention n°2019-00136117**

**B/ Ambition culturelle – Contrat d’Objectifs et de Moyens Télévisions locales (COM
TV) – mesure 9 / Aide à la création Cinéma et Audiovisuel**

**Approbation du Contrat d’Objectifs et de Moyens avec les télévisions locales pour
la période 2020-2023**

Attribution de subventions et affectation des crédits

**Approbation des conventions bilatérales conclues avec les télévisions régionales
BipTV, TV Tours et France Télévisions**

C/ Ambition culturelle – CNC ACC – Mesure 9

**Attribution d’une subvention, affectation des crédits et approbation de la
convention afférente**

D/ Ambition culturelle – Fonds de soutien Musiques actuelles – mesure 14

**Modification de la délibération de la CPR n° 19.10.24.46 du 15 novembre 2019 et
approbation des avenants n° 1 pour les conventions n° 2019-00134400, 2019-
00136638, 2019-00136686, 2019-00136711, 2019-00136761, 2019-00136789,
2019-00136799, 2019-00136805 et 2019-00137079**

E/ Aide à la création Cinéma et Audiovisuel

**Approbation de la prolongation du placement sous RGEC du Fonds d’aide à la
création et à la production cinématographique et audiovisuelle jusqu’au
31 décembre 2023**

Mme BONTHOUX.- Avis favorable sur ce rapport de la commission. Un vote contre du groupe Rassemblement national sur le point B - Télévisions régionales.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national sur le point B – Télévisions régionales)

**Rapport 20.08.24.14 Direction de la Culture et du Patrimoine
PATRIMOINE CULTUREL**

A/ÉVÉNEMENTS ET RÉSEAUX CULTURELS

**Expositions et manifestations musées/Châteauneuf-sur-Loire, musée de la marine
de Loire/ Report de l’exposition « Plantes voyageuses, une histoire des échanges
et des goûts » en 2021**

B/ACQUISITION ET RESTAURATION D’ŒUVRES

**Fonds Régional d’Acquisition pour les Musées (FRAM) des œuvres des musées de
France/ISSOUDUN, Hospice Saint-Roch/Rectification d’une dépense
subventionnable HT**

C/CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

**Aide culturelle régionale aux parcs et jardins patrimoniaux (ACRPJP)/Attribution
de subventions et affectation des crédits**

CPER CHARTRES / Avenant de modification de date de convention

**CPER Abbaye de NOIRLAC /Jardins de Gilles Clément / Avenant de modification de
date convention et des modalités de versement**

CPER VALENÇAY

**Approbation de l’avenant à la convention 2027-122616 concernant la maîtrise
d’œuvre et la réalisation d’un relevé topographique préalable à la remise en état
de l’escalier de la Duchesse, l’escalier du Parc, les balustres longeant les douves
Ouest et les peintures des menuiseries de l’aile et de la tour Sud du château**

**Approbation de l’avenant à la convention 2017-122622 concernant la maîtrise
d’œuvre et la réalisation de sondages dendrochronologiques et de relevés
topographiques préalables à la restauration de l’aile et de la tour Est ainsi que du
pont enjambant les douves du château**

**MONTARGIS, MUSÉE GIRODET / Avenant à la convention n° 121768 passée avec la
Communauté d’Agglomération Montargoise Et rives du Loing**

D/RECHERCHE INVENTAIRE GÉNÉRAL/Prolongation de la Bourse d'étude doctorale d'Aymeric Fassier

Mme BONTHOUX.- Un *erratum*. « Fonds régional d'acquisition des musées ». Il faut lire : « d'approuver la rectification du montant de la dépense subventionnable qui passe de 20 000 euros HT à 16 000 euros HT ».

Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.24.15 DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE / NOUVELLES RENAISSANCE(S) EN CENTRE-VAL DE LOIRE

A/ Modification de la délibération CPR n° 19.04.24.43 en date du 5 avril 2019 et approbation d'un avenant à la convention n°2019 - EX005866 passée avec le Cercle Jean Zay

B/ Modification de la convention-type approuvée par la CPR n° 20.04.24.15 du 15 mai 2020

C/ Modification de la délibération CPR n° 20.04.24.15 en date du 15 mai 2020 et prolongation de la date de remise des bilans pour les projets d'Eternal Network EX010828, de Chœur de Safran EX010552 et de Sarcus Festival EX010834 reportés en 2021

D/ Modification de la délibération CPR n° 18.10.24.06 en date du 16 novembre 2018 et prolongation de la date de remise des bilans pour le projet de VirtualDive EX004751 reporté

E/ Attribution de subventions aux projets Nouvelles Renaissance(s) 2020 sollicitant une aide régionale et affectation des crédits

F/ Cadre d'intervention des Nouvelles Renaissance(s) 2021

Mme BONTHOUX.- Unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.24.16 Direction de la Culture et du Patrimoine SPECTACLE VIVANT

A/ Institutions et réseaux du spectacle vivant – Accompagner la mise en réseaux des professionnels – Mesure 6

Approbation de la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) Scène O Centre 2020-2022

Approbation de l'avenant n° 1 à la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) Centre Dramatique National d'Orléans

Attribution d'une subvention liée à une convention caduque à la Ville de Tours et approbation de la convention afférente

B/ Lieux intermédiaires de coopération artistique et culturelle – Mesure 11

Approbation du cadre expérimental d'intervention pour le « soutien aux lieux intermédiaires de coopération artistique et culturelle »

Approbation de la convention financière type « Soutien aux lieux intermédiaires de coopération artistique et culturelle »

Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) AFA du Cher et affectation des crédits correspondants

C/ Ambition culturelle – Mobilité des artistes – Mesure 13

Affectation des crédits ; Attribution d'une subvention et Approbation et de la convention financière 2020 afférente

Approbation de la convention type financière d'aide à la diffusion hors Région Centre-Val de Loire dans le cadre de la coopération RCVL SOC ONDA.

D/ Itinérance régionale

Attribution de subventions à des structures et affectation des crédits correspondants

E/ Théâtre de Ville

Modification de la délibération de la CPR n° 19.09.24.45 du 15 novembre 2019 et approbation de l'avenant n° 1 pour la convention n° 2019-00132391 pour le théâtre de Ville de la commune de Romorantin-Lanthenay

Mme BONTHOUX.- Avis favorable sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.25.05 Direction des sports

PRATIQUES SPORTIVES

**MANIFESTATIONS SPORTIVES - attribution de subventions affectation des crédits
CONSEQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19 – Annulation de subventions –
Versement des aides votées - Modification de montants alloués et report de
manifestations**

**EQUIPEMENT EN MATERIEL ET VEHICULES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES -
attribution de subventions - affectation des crédits**

**TENNIS DE TABLE DE JOUE-LES-TOURS : modification de l'objet de la subvention
(EX010080) et de la délibération CPR n° 20 04 25 01 du 10 avril 2020**

**COMITE REGIONAL HANDISPORT DU CENTRE VAL DE LOIRE : modification du
montant de la subvention (EX011244) et de la délibération CPR n° 20072537 du
11 septembre 2020 et approbation de l'avenant n° 1 à la convention**

**PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES - Soutien au développement et à la
structuration des pratiques sportives fédérales – plans d'actions des ligues et
comités régionaux pour la saison 2020-2021 dans le cadre de la convention
pluriannuelle de partenariat 2018-2021 - attribution de subventions**

Mme BONTHOUX.- Avis favorable sur ce rapport. Un vote contre du groupe Écologiste sur les dossiers relatifs aux sports motorisés.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Écologiste sur les dossiers relatifs aux sports motorisés)

Rapport 20.08.25.06 Direction des sports

Direction des Sports : Sport de haut niveau

**I/ Attribution d'aides exceptionnelles (COVID-19) aux clubs d'Elite évoluant dans
un championnat amateur ou professionnel pour la saison 2019/2020**

II/ Aides aux athlètes listés « Relève » ou « Espoir »

Mme BONTHOUX.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 20.08.35.07 Direction Europe et International - Développer la coopération
décentralisée – Solidarité internationale et Citoyenneté**

**A - Appui aux projets européens et internationaux-Territoires Citoyens et
Solidaires**

Axe 1 – Attribution de 2 subventions

Axe 2 – Attribution de 3 subventions

Mme BONTHOUX.- Il y a un avis favorable sur ce rapport, et un vote contre du groupe Rassemblement national.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national)

Rapport 20.08.35.08 Direction Europe et International

**Développer la coopération décentralisée - Mise en œuvre des accords de
coopération décentralisée**

**A) Renouvellement des conventions avec France Volontaires : recrutement de
Volontaires de solidarité internationale en Inde, en Chine et au Maroc – Attribution
de 3 subventions**

**B) Projet de coopération décentralisée « Développement du Tourisme équestre en
Région Fès-Meknès » - Approbation du projet et attribution de 2 subventions**

**C) Modification de la délibération n° 19.09.35.09 du 16 octobre 2019 – Subvention
attribuée à l'association Théâtre de l'Imprévu – et approbation de l'avenant à la
convention afférente**

Mme BONTHOUX.- Avis favorable sur ce rapport. Une abstention du groupe Rassemblement national sur le point A - Renouvellement des conventions avec France Volontaires.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement national sur le point A - Renouvellement des conventions avec France Volontaires)

M. le Président.- Merci, Madame la Rapporteuse.

Nous abordons les rapports de la commission « Tourisme ». Monsieur ROIRON ?

TOURISME

Rapport 20.08.30.32 Direction du Tourisme
CAP' Hébergement Touristique pour Tous
Renforcer l'offre d'hébergements
Attribution de subventions et affectation de crédits

M. ROIRON.- Unanimité de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.30.33 Direction du Tourisme
Promotion et animation touristique
1. Plan de relance Tourisme
Mesures ciblées pour les sites patrimoniaux
Soutien aux acteurs de la solidarité pour l'organisation de loisirs de proximité et de vacances relocalisées en région Centre-Val de Loire pour les personnes vulnérables
2. Promotion de la marque Touraine Val de Loire
Attribution de subventions
Affectation de crédits

M. ROIRON.- Unanimité de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.30.35 Direction du Tourisme
ITINERANCES DOUCES
Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Agence des chemins de Compostelle (ACIR) pour leurs programmes d'actions 2020
Approbation de la convention annuelle
Affectations de crédits
VELOCENTRE
Affectation de crédits

M. ROIRON.- Unanimité de la commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.30.36 Direction du Tourisme
Promotion et animation touristique
CAP' Développement Tourisme et Loisirs
Attribution d'une subvention
Affectation de crédits

M. ROIRON.- Unanimité sur la délibération.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Merci. Nous abordons les rapports de la commission « Formation professionnelle ».

FORMATION PROFESSIONNELLE

Rapport 20.08.20.31 Direction de la Formation Professionnelle
PACTE Régional d'Investissement dans les Compétences 2019-2022
Projet Open Badges « Badgeons le Centre-Val de Loire »
Attribution d'une subvention au GIP RECIA porteur du projet « Badgeons le centre Val de Loire »
Approbation de la convention
Affectation des crédits

M. NICAUD.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable sur ce rapport. Il y a une abstention du groupe Rassemblement national.

M. le Président.- Je vous en prie, Madame BEAULIER ?

Mme BEAULIER.- Merci, Monsieur le Président. Pour expliquer notre vote, tant que les garanties sur le bon sérieux, la crédibilité et les compétences des autorités habilitées à créer ou à délivrer ces badges ne nous seront pas apportées, nous préférons nous abstenir sur ce dispositif, qui par ailleurs nous paraît une bonne idée.

M. le Président.- Merci.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement national)

Rapport 20.08.20.38 Direction de la Formation Professionnelle
Mesure de la Plateforme pour une région 100 % santé
PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022
Parcours de formation sans couture conduisant aux métiers d'aides-soignant(e)s et ambulancier(ière)s
- Attribution d'une subvention au Centre hospitalier régional d'Orléans
Approbation de la convention de financement
Agrément de l'action au titre de la rémunération des bénéficiaires et des droits connexes
Affectation des crédits
- MODIFICATION D'UNE DÉLIBÉRATION ANTÉRIEURE
Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de financement n° 2020-00138958 avec le Centre hospitalier de Blois

M. NICAUD.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.20.39 Direction de la Formation Professionnelle
FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI
ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Attribution d'une subvention pour soutenir le programme d'action du PLIE de Tours Métropole Val de Loire
Approbation de la convention
Affectation des crédits

M. NICAUD.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable sur ce rapport. Il y a une abstention du groupe Rassemblement national et une non-participation au vote de Monsieur Jean-Patrick GILLE.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement national)

Rapport 20.08.20.40 Direction de la Formation Professionnelle
FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI
LUTTE CONTRE LES FREINS A LA FORMATION

Développement de l'accès à la qualification et à l'emploi des publics bénéficiaires du RSA et des jeunes via les dispositifs de formation professionnelle financés par la Région
Approbation des conventions avec les Conseils départementaux du Loiret et de l'Indre et Loire
Approbation de la convention d'association OuiForm

M. NICAUD.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.20.41 Direction de la Formation Professionnelle
MODIFICATION DE DELIBERATION
Projet « Je fais, je sais, je valide mes compétences » du GIP FTLV-IP

M. NICAUD.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable sur ce rapport. Une abstention du groupe Rassemblement national.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement national)

Rapport 20.08.20.83 Direction des Politiques d'Orientation et de Formation
SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION
ORIENTATION VALORISATION DES METIERS

Approbation de l'accord de consortium et de la convention financière du Campus des Métiers et des qualifications d'excellence Patrimoine, Métiers d'Art et Tourisme (CMQ-e PATMAT)
Affectation de crédits

M. NICAUD.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 20.08.20.84 Direction des politiques d'orientation et de Formation, au titre de l'orientation
ORIENTATION - VALORISATION DES METIERS

Attribution d'une subvention au GIP ALFACENTRE pour l'évolution des sites Etoile et Cleor ainsi que du service téléphonique de conseil professionnel « Etoile info »

M. NICAUD.- Les membres de la commission ont émis un avis favorable sur ce rapport. Il y a un vote contre du Rassemblement national sur le financement du numéro unique et un vote favorable pour le reste.

Pour ma part, je n'ai pas participé au vote.

M. le Président.- Madame BEAULIER ?

Mme BEAULIER.- Merci, Monsieur le Président.

Dans l'ensemble, nous approuvons ce rapport. Notre vote contre concerne le numéro unique. C'est à considérer comme une alerte par rapport à la véracité de certaines réponses apportées par ce service. Afin d'anticiper les questions d'usage – je commence à les connaître, au fil des années –, je ne suis pas la Mère Lapoissee. Il ne m'arrive pas plus de déconvenues qu'aux autres. Ce n'est pas parce que les retours terrains de votre opposition vous déplaisent qu'ils doivent être disqualifiés d'office. Je vous remercie.

M. le Président.- OK.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national sur le financement du numéro unique)

M. le Président.- Monsieur FORISSIER ?

M. FORISSIER.- Je voulais intervenir sur un autre rapport.

M. le Président.- Qui est un rapport passé ?

M. FORISSIER.- J'ai été retardé à l'Assemblée nationale, vous me pardonnerez. Je suis arrivé un peu en retard, ce qui est rare.

Je voulais revenir sur le rapport 26.76, dans le cadre du plan de relance sur l'attribution de subventions à diverses opérations au titre des contrats territoriaux. Cela concernait l'Eure-et-Loir, mais ce n'est pas de l'Eure-et-Loir dont je veux vous parler. Dans le plan de relance, comme c'est rappelé dans le rapport – on le verra en session demain –, on a notamment l'engagement pris par la Région de couvrir définitivement l'équipement en très haut débit sur le Cher et l'Indre. C'est la dernière zone de la Région où il reste un financement à acter définitivement.

Le rapport n'est pas très précis. Les élus du Cher et les élus de l'Indre – je me fais leur porte-parole – s'inquiètent de savoir si la Région est bien décidée à s'engager, je crois que c'est à hauteur de 32 millions d'euros, pour couvrir définitivement les zones non couvertes actuellement, qui sont des zones non rurales, en matière de très haut débit.

Je voudrais que l'on puisse réitérer cet engagement de façon extrêmement formelle. Il s'agit de savoir si la Région s'engage, à parité avec l'État qui, lui, est en train d'instruire favorablement sa participation, pour que l'on puisse régler définitivement ce problème. J'ai cru comprendre qu'il y avait – c'est d'ailleurs évoqué dans le rapport – la possibilité de faire appel aux fonds européens dans le cadre de REACT, mais cela poserait un énorme problème puisque la DSP de l'Indre comme celle du Cher sont en cours de finalisation et devraient être signées début janvier. Cela ne peut pas convenir avec les délais, en termes de connaissance d'une réponse hypothétique, compliquée d'ailleurs techniquement à mettre en œuvre, et en termes de finalisation du problème du programme REACT, puisque c'est 2023. Vous connaissez le dossier, la DSP n'est pas du tout sur la même période.

On a une vraie inquiétude, qui est une inquiétude technique.

Je ne doute pas que la Région – je l'ai souvent dit moi-même, défendant ainsi votre politique, Monsieur le Président – s'investisse dans le très haut débit dans les territoires. Là, nous avons besoin d'un engagement formel, car cela remet en cause la DSP en cours. C'est extrêmement important. Ce dossier est capital pour tout le sud de la Région. Nous savons très bien que le très haut débit est une décision et un équipement décisif pour le développement de notre Région, notamment du sud. Je voudrais avoir un engagement de votre part et de la part de notre assemblée, soit dans le cadre de la Commission

permanente, soit, demain, dans le cadre de la session. Peut-être me donnerez-vous des réponses demain ; ce serait mieux maintenant.

Suis-je clair ?

M. le Président.- Tout à fait. C'est un dossier que l'on connaît bien, sur lequel j'ai eu l'occasion de dialoguer à plusieurs reprises avec nos collègues des départements du Cher et de l'Indre.

Rappeler que la Région a d'ores et déjà apporté à ces départements une contribution très sensiblement supérieure à celle qu'elle apporte pour les autres départements. Pour autant, en fonction de la configuration et en fonction de la nature de la négociation conduite par ces départements, il y a à nouveau, pour assurer l'égalité des citoyens et des territoires de notre Région, à apporter un financement qui est supérieur à 100 millions d'euros au total. 110 millions d'euros, me semble-t-il.

M. FORISSIER.- Il reste 32 millions d'euros à flécher. Il faudrait que ce soit fléché très clairement et très officiellement. Pour l'instant, ce n'est pas suffisamment précis.

M. le Président.- Par rapport à cela, j'ai demandé, et nous l'aurons très rapidement maintenant, un plan de financement.

Deuxième aspect : cette responsabilité est, de par la loi, celle des départements. Malgré cela, nous avons déjà apporté une contribution sensible. J'ai pris l'engagement – et je le reprends ici, au nom de la majorité ; je parle de l'ensemble de l'Assemblée – que la Région fera tout pour que les choses se réalisent dans les délais. Mais c'est une responsabilité des départements, je tiens à le dire. Pour être efficace financièrement, vous comprenez bien que, dans une période où l'on a un CPER qui arrive, un plan de relance nationale, une contractualisation européenne et un plan de relance européen, la Région ne peut pas faire tout toute seule. Pour être efficace avec l'argent dont nous disposons, il est de mon devoir d'aller chercher, à chaque fois que c'est possible, des contributions de l'État et des contributions européennes. Nous le ferons, de telle manière que, globalement, les collègues de l'Indre et du Cher aient, dans les meilleurs délais, la réalisation de leurs travaux. Nous allons le faire.

S'il y a un bouclage financier, il faut, dans le cadre du plan de financement, que notamment les départements concernés voient comment ils font le bouclage financier. Nous y participerons de manière sensible. Il ne s'agit pas de dire que la Région n'aidera pas. Elle aidera de manière sensible, mais la Région va aussi dire à ses collègues que, dans la responsabilité qui est la nôtre, sur REACT-EU et sur le FEDER, nous voulons faire des mobilisations. Il n'est pas possible que l'on se passe de l'argent de l'Europe.

Monsieur FORISSIER, si l'on commence à se passer de l'argent de l'Europe parce que c'est un peu plus compliqué, on n'ira jamais chercher de l'argent de l'Europe sur des petites opérations parce que les opérateurs se disent : « c'est compliqué, on prend des risques et c'est long ».

On a eu, à l'occasion du dialogue avec le partenariat à Blois, cette discussion. Elle était intéressante. Il y a des moments où c'est trop de risques, et d'autres où ce n'est pas trop de risques. Si on n'y va pas sur les grosses enveloppes, parce que ce sont des calages qui sont plus compliqués, on n'ira jamais sur l'Europe. Je veux que nous allions chercher les moyens de l'Europe, à chaque fois que c'est nécessaire. Cela ne nous permet pas de faire des économies. Cela nous permet de mettre les sommes de la Région là où elles doivent être mises et là où l'Europe n'ira pas. C'est un ensemble, certes complexe, qui suppose la confiance. Les collègues du Cher et de l'Indre peuvent l'avoir, parce qu'ils bénéficient d'un très fort engagement de la Région. Mais on ne peut pas être la tirelire de l'Europe, la tirelire des départements et les responsables de nos propres dépenses. Honnêtement, c'est quelque chose qu'il faut faire aboutir.

J'attends leur plan de financement. On va boucler. Ils ne sont pas en retard, mais chacun devra faire un effort.

M. FORISSIER.- Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec vous : il faut aller chercher l'argent où il est. Si on optimise les crédits européens, je serai le premier à vous soutenir. Il n'y a aucun sujet là-dessus. Le vrai sujet est que, si jamais les fonds REACT sont compliqués à mettre en œuvre, si jamais la décision arrive trop tard sur un délai plus court que ce que prévoit la DSP... Je rappelle que les fonds REACT se terminent en 2023, tel que c'est prévu. La DSP, c'est 2021-2025. On va avoir un problème technique. Il y a une incertitude.

Je vous demande évidemment d'aller chercher l'argent européen, si on peut le mettre là-dessus. C'est le travail de la Région. Je le dis en ayant la certitude – c'est très clair – que les deux départements sont totalement mobilisés sur ce dossier, joueront le jeu et seront totalement « efficaces ». Je pense pouvoir le dire de leur part. Mais nous avons besoin, pour la bonne continuité et le bon accomplissement de la DSP qui va être présentée et signée normalement début janvier, que la Région dise très clairement, y compris par le biais d'une délibération, que, quels que soient les moyens de financement, y compris européens qu'elle va chercher, elle s'engage à apporter ces 32 millions d'euros. C'est un geste politique, d'aménagement du territoire et de confiance qui est absolument nécessaire et extrêmement important. Je ne doute pas de votre volonté de le faire, mais il faut le réaffirmer très clairement et rassurer les élus des deux départements concernés.

M. le Président.- J'esquissais une remarque au moment où vous preniez la parole : les montages REACT-EU et les montages qui vont être ceux de l'État et ceux de la Région seront les réglages assez fins.

En effet, dans l'engagement de la DSP, il y aura une part de financement qui va intervenir sur 21 et 22. Là, nous allons aller chercher la part qui sera celle de l'Europe. Au-delà, nous mobiliserons la nôtre, qui s'inscrira dans un délai sensiblement plus long. C'est cela les réglages.

Dès lors que l'on a des financements européens, il faut aller les chercher, sans quoi on ne parviendra pas à répondre à tant et tant d'autres besoins qui frapperont à la porte à juste titre, et pour lesquels on ne pourra pas aller chercher les fonds européens, parce que ce ne sera pas dans le spectre.

Madame GREFF a demandé la parole, puis Monsieur ROIRON.

Mme GREFF.- Je voudrais rassurer mon collègue Monsieur FORISSIER.

J'ai vu dans *La Nouvelle République*, mais peut-être allez-vous me contredire, que la Région Centre-Val-de-Loire avait été excellente pour avoir les fonds européens et que, à ce titre, les fonds allaient être augmentés de 44 millions d'euros. Je pense que Nicolas FORISSIER n'a pas de souci à te faire. La Région va abonder, avec l'argent de l'Europe, dans ce dossier. J'ai vu que le président était très fier de cela. Il faut le féliciter. Je veux donc rassurer mon collègue Monsieur FORISSIER. L'argent, vous allez le trouver rapidement.

M. le Président.- Vous êtes bien informée, mais vous vous trompez. En effet, sur la contractualisation 2021-2027, notre Région va disposer de 42 % d'augmentation du budget par rapport à la phase antérieure. Pour REACT-EU, sans que les choses soient définitives aujourd'hui, les sommes qui seront mobilisées à ce titre seront à la hauteur d'environ 80 millions d'euros.

Mme GREFF.- C'est encore plus que je ne le pensais. Nicolas FORISSIER n'a aucun souci à se faire.

M. le Président.- La somme dont parle Nicolas FORISSIER, nous la fléchons sur REACT-EU. C'est dans ce spectre que l'on peut inscrire de telles dépenses.

Monsieur ROIRON ?

M. ROIRON.- Je voudrais dire trois choses.

Premièrement, je suis très heureux de voir que les départements de l'Indre et du Cher avancent davantage sur cette question du haut débit. J'étais au départ, en tant que membre du Conseil d'administration du Syndicat qui a été créé entre l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher... A ce moment-là, je crois que le Président BONNEAU et beaucoup d'élus dans ces territoires – peut-être vous, d'ailleurs – ont souhaité que ce soit un syndicat avec quatre départements, pour que les choses avancent beaucoup plus vite. Cela serait allé beaucoup plus vite et cela aurait certainement eu un coût moins important pour les collectivités territoriales sur les territoires du Cher et de l'Indre. C'est une chose très importante. Il faut le dire. Effectivement, il y a du retard, même en Indre-et-Loire, et certainement dans le Loir-et-Cher. Il y a des problèmes de tension sur le travail qui peut être fait sur cet aspect. C'est la première chose.

Deuxième chose : il ne faut pas venir reprocher non plus à la Région des retards ou d'autres choses, alors que nous ne sommes pas dans l'obligation de le faire. C'est le Conseil départemental. C'est une priorité...

Je t'ai laissée t'exprimer ; tu vas faire la même chose, s'il te plaît. S'il vous plaît. Ce sont des politiques du Conseil départemental. La Région vient les approuver à ce moment-là. C'est une chose qu'il faut indiquer très fortement, me semble-t-il.

On peut comprendre, et je suis de ceux qui pensent que le haut débit est un aspect absolument important pour les territoires ruraux. Il faut que tout le monde s'y mette, et que les Conseils, quels qu'ils soient, puissent prendre leurs responsabilités. A un moment, on ne pourra pas reprocher au Conseil régional de ne pas pouvoir avancer sur certaines politiques, parce que l'on aide aussi à l'aménagement du territoire. C'est une vraie politique d'aménagement du territoire importante. Je sais que vous êtes d'accord avec ce que je dis, mais il faut aussi que les Conseils départementaux prennent leurs responsabilités.

M. FORISSIER. - J'ai bien noté l'ironie de l'intervention de ma collègue Claude GREFF. Je voudrais dire à Pierre-Alain ROIRON que je n'appartiens pas – cela ne lui a pas échappé – au Conseil départemental. On ne va pas refaire les débats et l'histoire, mais il est clair aujourd'hui que les deux départements – même si le Berry est parfois difficile à comprendre pour un élu d'Indre-et-Loire... Nous sommes ainsi, nous, les Berrichons. Le Berry a besoin d'engagements précisés et clairs. Je suis ici pour exprimer une attente. Je ne suis pas là pour critiquer la politique de la Région. Je ne doute pas, encore une fois, que la Région joue son rôle d'accompagnement et de booster en matière d'aménagement du territoire, et en premier lieu sur ce sujet majeur pour l'avenir de l'ensemble de la Région et du territoire du sud de la Région en particulier.

Monsieur le Président, est-ce une délibération qu'il faut prendre ? Est-ce un courrier réexpliquant, comme vous l'avez fait à l'instant, qu'il peut y avoir deux phases, que la Région s'engage sur l'ensemble de la somme. Pendant les deux premières années, sous réserve que l'on n'ait pas un problème de délai au démarrage par rapport à janvier 2021 – c'est un vrai sujet –, la Région ira chercher l'argent européen autant que possible et, ensuite, prendra le relais si cela n'a pas suffi pour les deux premières années. S'il suffit d'expliquer cela et de l'écrire, je vous en supplie, faites-le. Cela va régler les choses, calmer les esprits. On sera définitivement dans un mouvement constructif. Je suis là pour m'en faire l'interprète et l'avocat, et pour vous demander – ce n'est pas une supplique – de le faire. Je crois que l'on se comprend bien.

M. le Président. - Pour que votre information soit complète, Monsieur FORISSIER, sachez que, lorsque ce problème a été posé, dans une instance de suivi du déploiement du numérique où je représente la Région, j'ai été, avant l'engagement de l'État, le premier à affirmer publiquement que tout devait être fait et que la Région prendrait sa part pour que ces territoires ne soient pas en retard. La ruralité suppose que, sur des sujets comme celui-là, nous soyons aux avant-postes.

Cela a été salué par les départements. Cela a été entendu par l'État. Cela a été un élément utilisé dans la négociation avec l'État, pour que le FSN soit au meilleur niveau. On poursuit ce travail. Il y a l'État, l'Europe, la Région ; il y a aussi les départements, dont c'est la responsabilité. Ils ne peuvent pas le faire seul. On est là. On fait les montages. On attend les clés de financement. On attend également les éléments de finalisation. REACT-EU, c'est

bien, mais il faut voir exactement la finalisation et l'enveloppe. On est là-dessus, mais tout sera fait pour que l'Indre et le Cher soient à nouveau véritablement bénéficiaires de toute l'attention nécessaire de la Région.

M. FORISSIER.- Réécrivez ce que vous venez de nous dire aux deux présidents des départements. Je pense que cela clarifiera les choses.

M. le Président.- J'ai omis de vous dire, dans la présentation de l'ordre du jour, que je devais vous proposer un rapport complémentaire, s'agissant de la désignation des représentants de la Région Centre-Val de Loire au sein d'organismes extérieurs. Rien d'exceptionnel. Nous avons cela à faire régulièrement.

Rapport 20.08.01.88 Secrétariat Général - Désignation des représentants de la Région Centre-Val de Loire au sein d'organismes extérieurs

M. le Président.- Si vous le permettez, il s'agit des désignations sur l'université d'Orléans et sur l'université de Tours, ainsi qu'à la Commission de suivi de site de Bucy-Saint-Liphard, à la Commission de suivi de site de Saint-Aignan-des-Gués et à la Commission de suivi de site de l'UTOM Saran.

Nous vous proposons la reconduction, pour les universités, des élus qui y siégeaient, Anne BESNIER et Christian DUMAS ; à Tours de Anne BESNIER et Cathy MUNSCH-MASSET ; à la Commission de suivi de site de Bucy-Saint-Liphard de Monsieur DUMAS ; à la Commission de Saint-Aignan-des-Gués de Anne BESNIER ; et à la Commission de suivi de site de l'UTOM Saran de Monsieur DUMAS.

Vous voyez une opposition à la validation de ces propositions ?

M. FAUCHEUX.- Il y a peut-être d'autres candidatures, Monsieur le Président, qui pourraient être discutées.

M. le Président.- C'est la reconduction de ce qui était.

M. FAUCHEUX.- Pourquoi le faire, si c'est une reconduction ?

M. le Président.- Parce que cela doit être validé au moment de la reconduction.

M. FAUCHEUX.- Nous avons déjà eu ce débat sur d'autres organisations extérieures.

M. le Président.- C'est la reconduction des équilibres trouvés par la vice-présidente chargée de ce secteur.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.)

M. le Président.- On se retrouve demain à 8 heures 30 pour les présidents de groupe, et pour le Conseil régional à 9 heures.

(La séance est levée à dix-sept heures quarante-trois)

Le Président du Conseil régional,



François BONNEAU

Le Secrétaire de séance,



Agnès SINSOULIER-BIGOT